

Suivi de la Conjoncture Economique dans le bâtiment en Auvergne-Rhône-Alpes

2^e TRIMESTRE 2022 – N°33



Etude réalisée par la CAPEB Auvergne-Rhône-Alpes
en collaboration avec les CAPEB Départementales

UNE ÉTUDE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

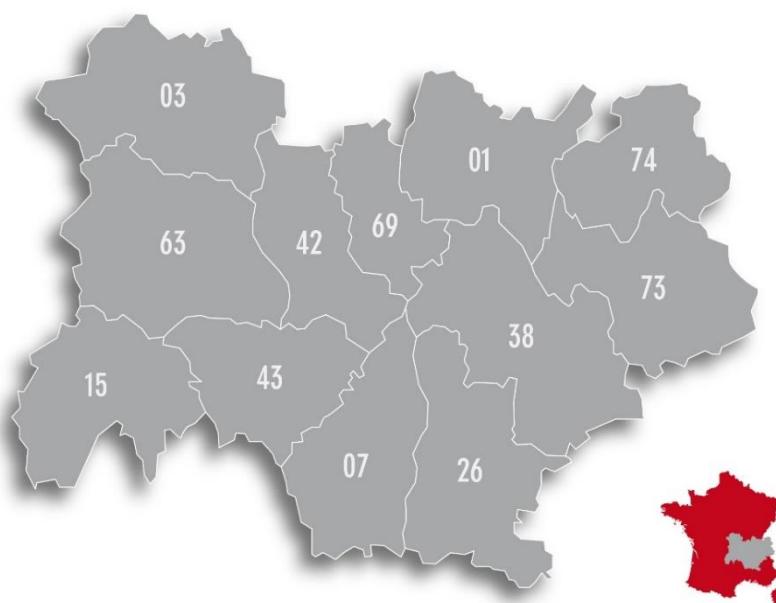
MEMENTO

Selon les résultats de cette étude,

Le marché des entreprises artisanales du Bâtiment est toujours perturbé par le contexte géopolitique et économique actuel. **43% estiment que le niveau d'activité est difficile à très difficile.** Ce chiffre augmente de 4 points par rapport au premier trimestre 2022. De plus, l'allongement des carnets de commande dû aux pénuries de matériaux et matières premières que subissent les entreprises, entraîne des difficultés de trésorerie : **31% des entreprises déclarent avoir une trésorerie faible à insuffisante (+2 points sur 1 trimestre et +14 points sur 1 an).**

Cette tension sur le marché ne perturbe cependant pas les intentions de recrutement des entreprises : **28% des artisans envisagent toujours de recruter.** Néanmoins ces perspectives d'emploi sont confrontées à une pénurie de main-d'œuvre qui touche tous les corps de métier. Pour pallier à cette pénurie, 47% des entreprises envisageant de recruter pourraient s'orienter vers l'apprentissage.

Du point de vue de la rentabilité des entreprises, **43% des artisans observent toujours une dégradation de leurs marges** pour ce trimestre. Une perte de marge **comprise entre 15 et 20% pour 28% des entreprises.** La hausse constante du prix des matières premières amplifie la réduction des marges et met en danger la trésorerie et la stabilité des entreprises.



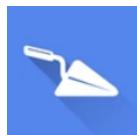
Cette enquête a été envoyée à plus de 9 000 artisans et entreprises artisanales de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Aucun panel n'a été réalisé. Les données recueillies sont déclaratives et constituent une tendance de la situation du marché du bâtiment sur la région. Les résultats reflètent l'état actuel du marché et les tendances économiques auxquelles sont confrontées les entreprises artisanales du bâtiment durant ce trimestre.

43% des chefs

d'entreprise ressentent le marché difficile à très difficile (4 points de plus qu'au 1^{er} trimestre 2022).

Cependant, 27% des entreprises ressentent un marché bon à très bon, mais ce chiffre est en diminution de 7 points par rapport au trimestre précédent. C'est le 2^e trimestre consécutif de baisse.

Bon à Très bon



50% des carreleurs



33% des électriciens et des maçons



32% des menuisiers

Difficile à Très difficile



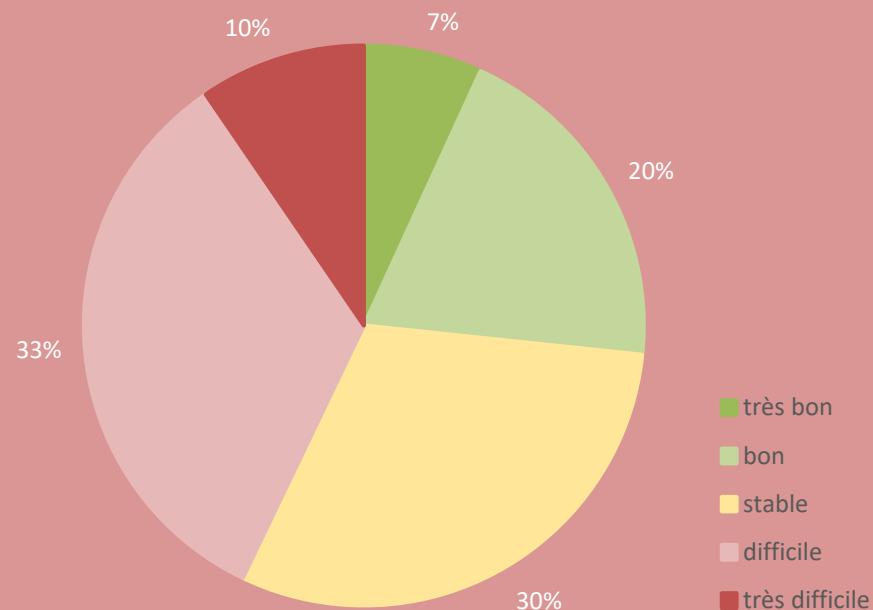
73% des entreprises tous corps d'état



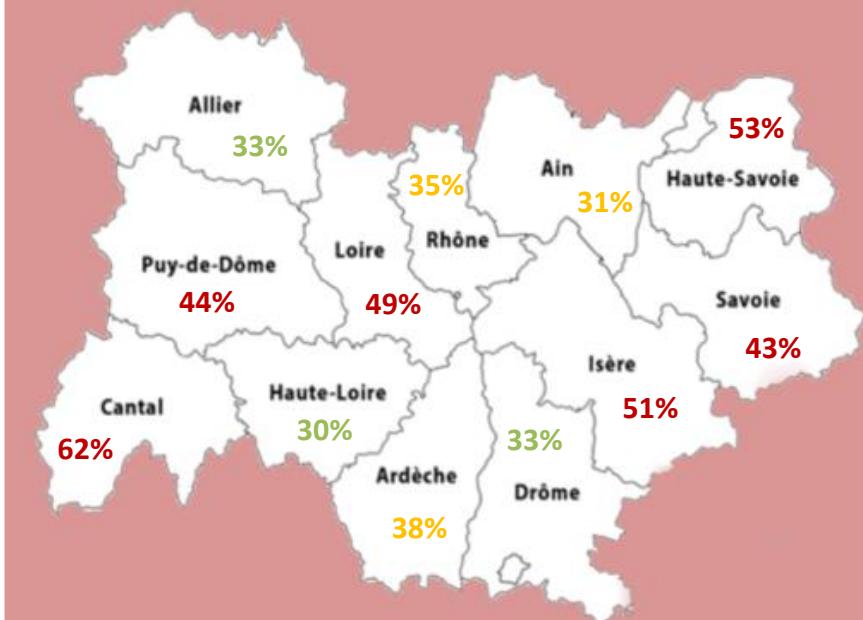
70% des charpentiers



57% des entreprises d'isolation



Quelques disparités dans les territoires, dans l'**Allier et la Drôme (33%) et la Haute-Loire (30%)** les entreprises ressentent leur niveau d'activité bon à très bon. Plus de difficultés pour les entreprises du **Cantal (62%)**, de la **Haute-Savoie (53%) et de l'Isère (51%)** qui trouvent le niveau d'activité difficile à très difficile.

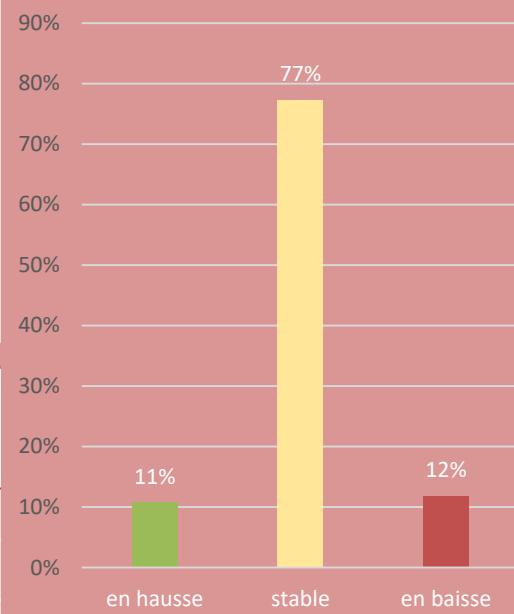


LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Seuls 11% des chefs d'entreprise observent une augmentation de leur chiffre d'affaires (CA) sur ce trimestre, soit une hausse de 3 points par rapport au 1^{er} trimestre 2022 et cela malgré une certaine stabilité de l'ensemble.

12% des entreprises observent une baisse de leur chiffre d'affaires, **4 points de moins** qu'au trimestre précédent.

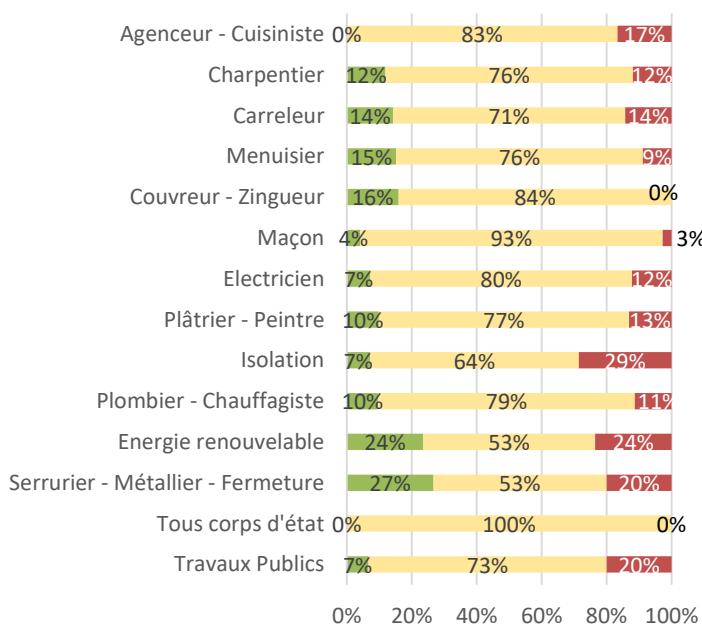
Évolution du Chiffre d'Affaires par rapport au trimestre précédent



Chiffre d'Affaires des entreprises		Évolution sur 1 trimestre	Évolution sur 1 an
En hausse	11%	+3%	-13%
Stable	77%	+1%	+9%
En baisse	12%	-4%	+4%

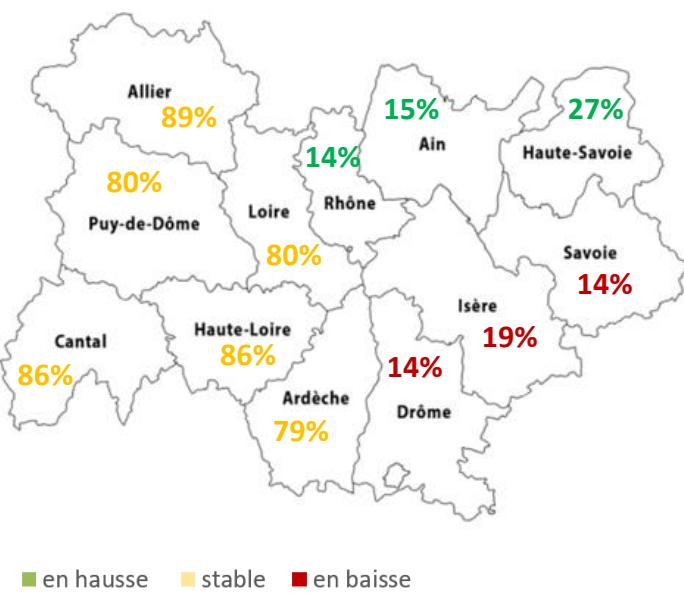
Les serruriers-métalliers-fermeture (27%) et les entreprises travaillant dans les énergies renouvelables (24%) voient leur CA augmenter, contrairement à 29% des entreprises d'isolation dont le CA diminue.

L'évolution du CA par rapport au trimestre précédent, par corps de métier



Quelques disparités dans les territoires, en Haute-Savoie (27%) et dans l'Ain (15%), les entreprises constatent une hausse de leur CA. Pour 19% des entreprises de l'Isère, de la Drôme et de la Savoie (14%), le CA est en baisse.

L'évolution du CA par rapport au trimestre précédent, par département



LE CARNET DE COMMANDE

51% des entreprises interrogées

bénéficient d'une visibilité supérieure à 3 mois sur leur carnet de commande.

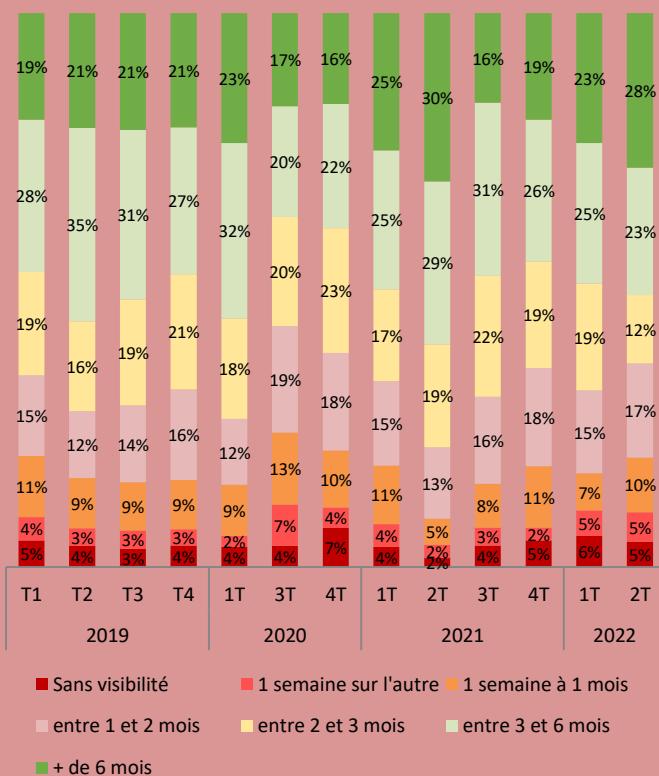
Nous constatons une augmentation de leur visibilité de 3 points par rapport au trimestre précédent.

L'allongement des carnets de commande peut s'expliquer par la pénurie de matériaux qui retarde les chantiers.

Carnet de Commande des entreprises	Évolution sur 1 trimestre	Évolution sur 1 an
------------------------------------	---------------------------	--------------------

Sans visibilité	20%	+3%	+11%
Plein entre 1 et 3 mois	29%	-5%	-2%
Plein sur + de 3 mois	51%	+3%	-9%

Évolution de la visibilité sur le carnet de commande depuis le 1^{er} trimestre 2019



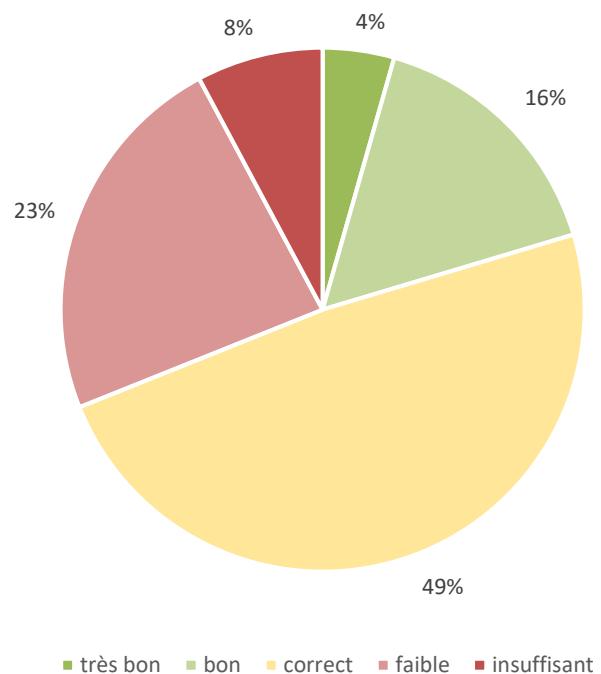
LA TRÉSORERIE

Le niveau de trésorerie reste fragile ce trimestre. Bien que nous constatons une hausse de 1 point du niveau de trésorerie « très bonne et bonne » par rapport au trimestre précédent, la trésorerie des artisans souffre d'une augmentation de 2 points pour les entreprises dont la trésorerie est faible ou insuffisante

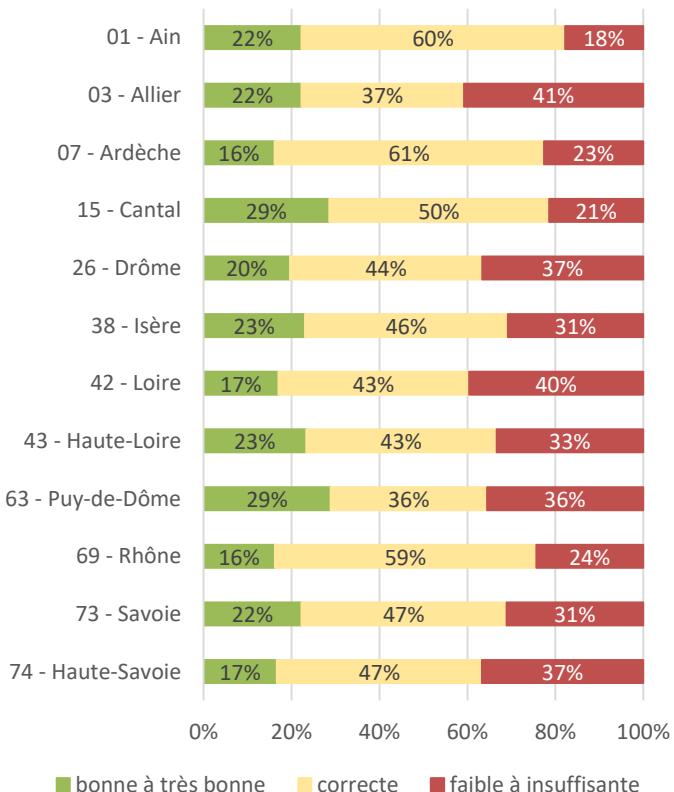
La trésorerie des entreprises artisanales du bâtiment est toujours impactée par les fortes augmentations des prix des matériaux non répercutées sur les factures.

Trésorerie des entreprises	Évolution sur 1 trimestre	Évolution sur 1 an
Très bonne ou bonne	20%	+1%
Correcte	49%	-1%
Faible ou insuffisante	31%	+2%

La trésorerie des artisans du bâtiment au 2^e trimestre 2022



La trésorerie au 2^e trimestre 2022, par département



Bonne à très bonne



32% des électriciens



24% des maçons



58% des agenceurs-cuisinistes



57% des entreprises de TP



55% des plâtriers-peintres



Correcte



57% des carreleurs



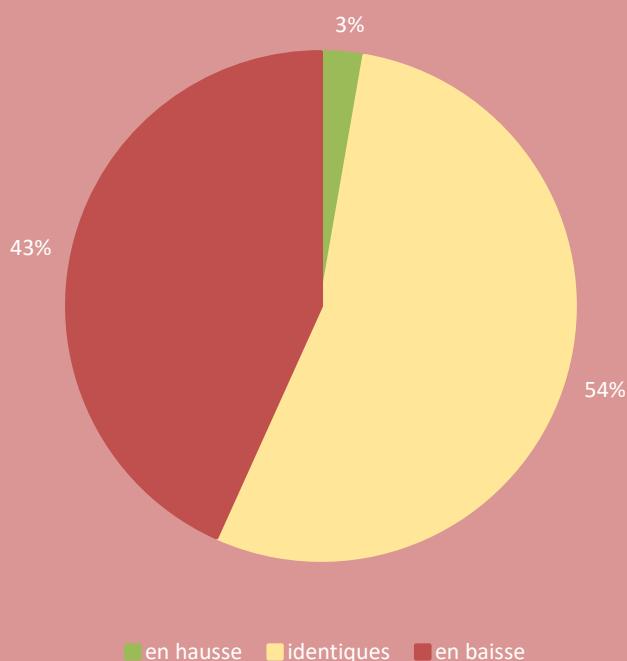
45% des entreprises tous corps d'état



43% des entreprises d'isolation

Faible à insuffisante

Évolution des marges des entreprises du bâtiment au 2^e trimestre 2022



43% des entreprises voient leurs marges se détériorer ce trimestre encore. Ce chiffre est en baisse ce trimestre de 6 points.

Les marges sont directement impactées par la hausse des prix des matières premières que connaissent certaines professions depuis quelques mois.

Cependant, pour 54% les marges restent identiques au trimestre précédent (+5 points).

Marges des entreprises	Evolution sur 1 trimestre	Evolution sur 1 an
En hausse	3%	+1% -1%
Identiques	54%	+5% +8%
En baisse	43%	-6% -7%

Certains métiers sont fortement impactés par la baisse de leurs marges :



67% des entreprises tous corps d'état



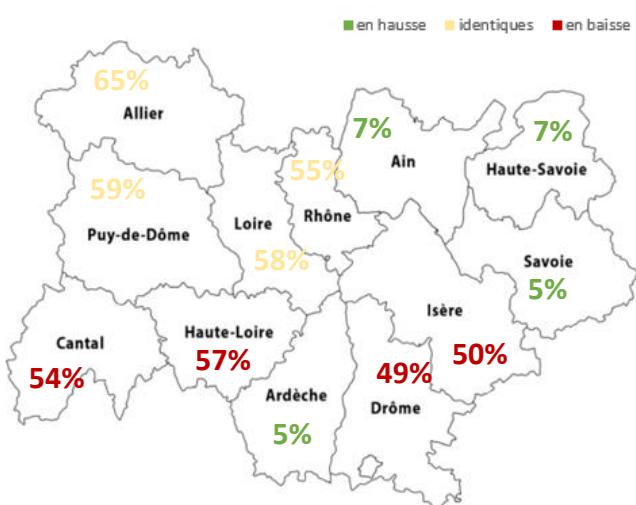
60% des couvreurs-zingueurs voient leurs marges se réduire ce trimestre.



Des disparités apparaissent également sur le territoire. En Haute-Loire, 57% des entreprises constatent une baisse de leurs marges et dans les départements de l'Ain et de Haute-Savoie, 7% voient leurs marges augmenter.

Les baisses de marges constatées sont de l'ordre de :

1 à 10% - pour 62%
11 à 20% - pour 31%
21 à 30% - pour 5%
+ de 30% - pour 2%



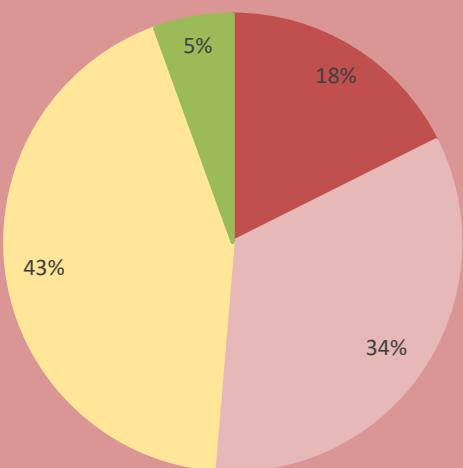
LA CONCURRENCE

Le ressenti de la concurrence par les artisans au 2^e trimestre 2022

A la question « Ressentez-vous une concurrence sur votre secteur ? »

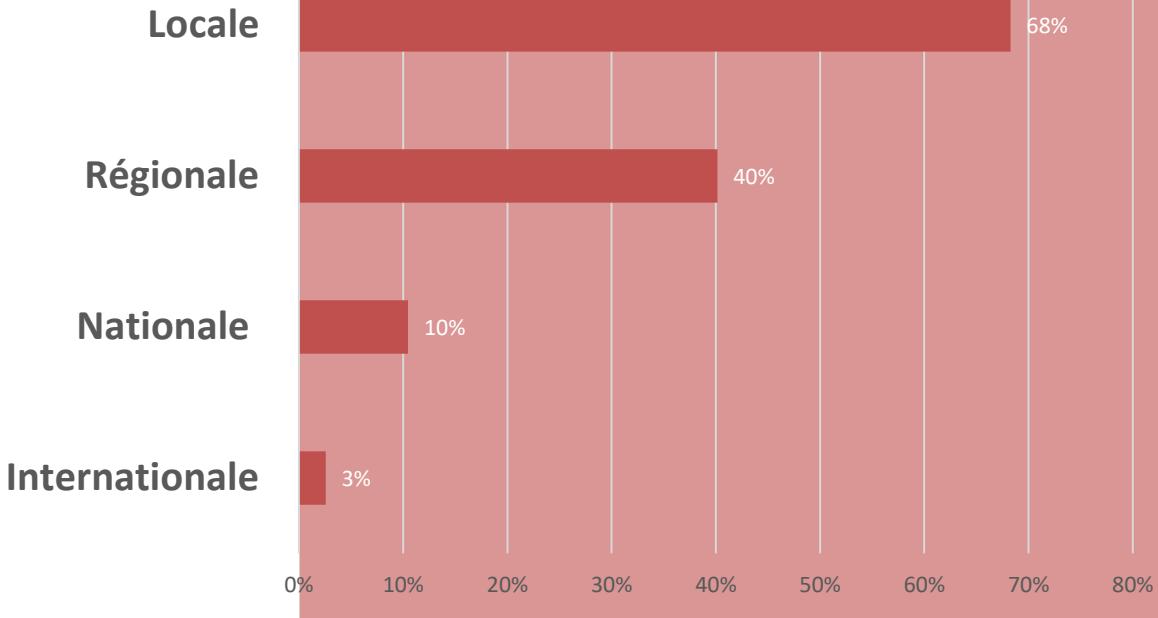
seules 18% des entreprises répondent « beaucoup » (+3 points par rapport au trimestre précédent).

Elles sont 34% « moyennement » (-3) et 43% à ressentir « un peu » (+1) et 5% « pas du tout » (-1).



■ beaucoup ■ moyennement ■ un peu ■ pas du tout

Origine de la concurrence selon les artisans au 2^e trimestre 2022



La provenance de la concurrence reste **principalement perçue comme locale** pour **68%** des entreprises. La concurrence internationale ne représente que 3% pour les entreprises (+1 point) et la concurrence nationale reste stable.

La perception de la **concurrence régionale** diminue de 1 point mais reste présente à hauteur de 40% pour les entreprises artisanales du bâtiment.

LES CONDITIONS D'ACCÈS AU MARCHÉ

Les entreprises artisanales, en plus d'une concurrence réelle, sont confrontées à des difficultés d'accès au marché. Face à ces résultats, il peut être mis en avant trois difficultés majeures pour les artisans. Il s'agit des problématiques rencontrées depuis le début de l'année 2021, qui se confirment ce trimestre, amplifiées par le conflit ukrainien :

Une problématique de matériaux et de matières premières :

Les artisans constatent une hausse constante des prix des matières premières et du carburant, qui influent fortement sur leurs marges et qui ont du mal à répercuter sur les devis.

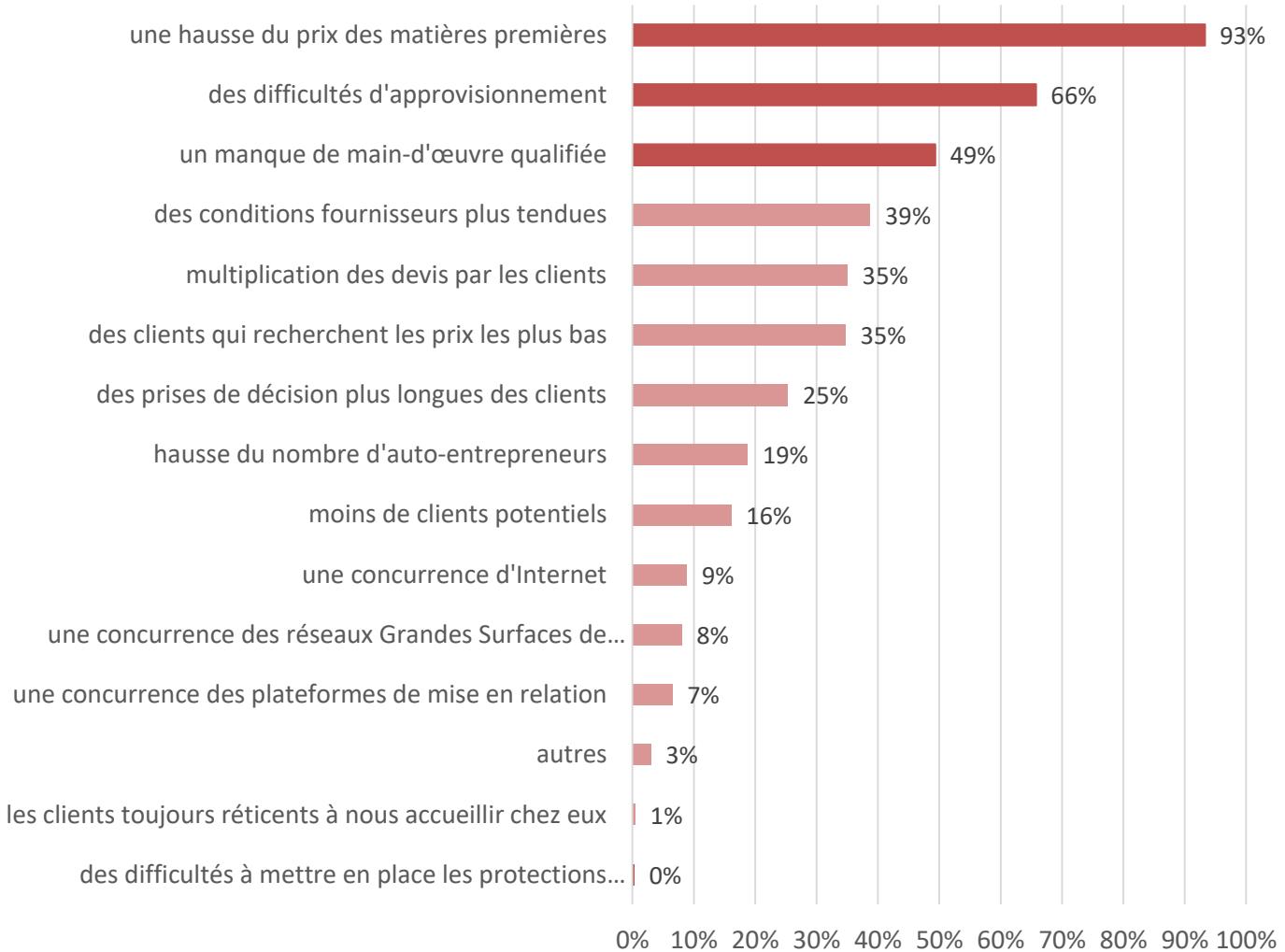
Une problématique de matériaux et de matières premières :

Les artisans sont confrontés à des difficultés d'approvisionnement et de pénurie de matériaux associées qui rallongent les carnets de commandes et mettent à mal le Chiffre d'Affaires.

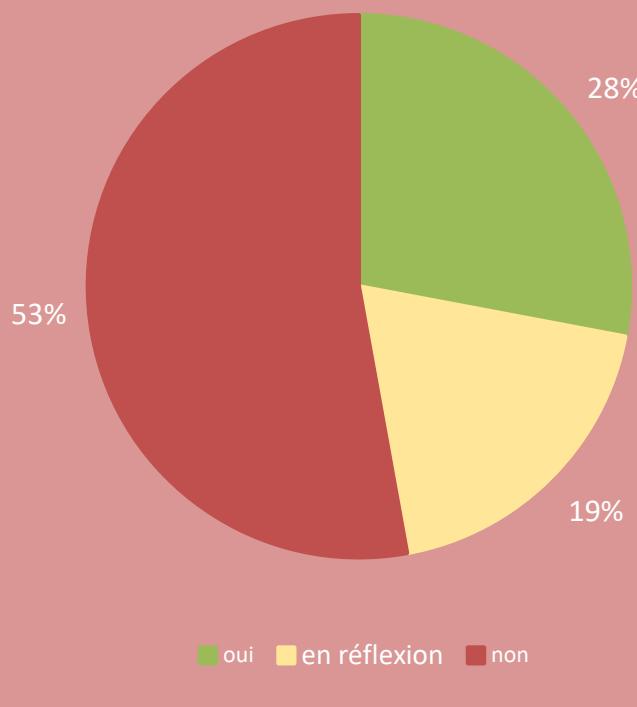
Une problématique de main-d'œuvre :

Les artisans ne parviennent pas à recruter une main-d'œuvre qualifiée, ce qui gêne leur volonté d'évolution et la réalisation de leurs chantiers.

Difficultés rencontrées



Prévisions d'embauche



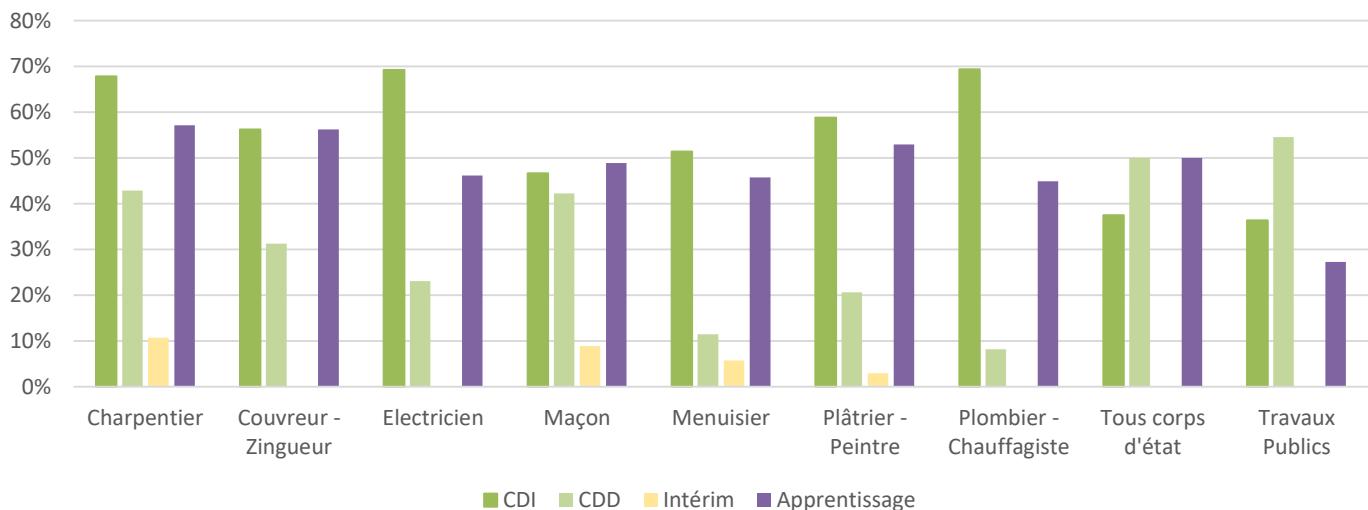
28% des entreprises interrogées souhaitent recruter (+8 points par rapport au trimestre précédent) et 19% sont en réflexion (-3).

Les types de contrats proposés au recrutement se découpent ainsi :

- **À 58% en CDI**
- **À 27% en CDD**
- **À 4% en intérim**

A noter : 47% de ces entreprises souhaitent prendre un apprenti.

Les contrats privilégiés par corps de métier



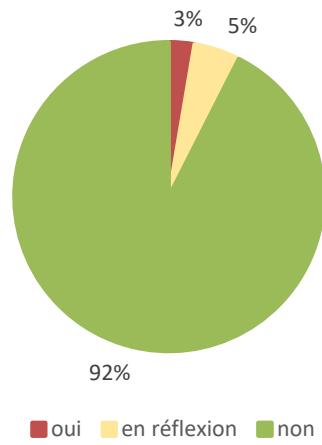
Le CDI reste la référence lors des embauches dans le bâtiment. **58%** des artisans qui recrutent proposent un contrat en CDI.

Avec l'importante pénurie de main-d'œuvre, l'**apprentissage** est largement envisagé ce trimestre.

Près d'un artisan sur deux en recrutement souhaite embaucher un apprenti (**47%**, soit **18 points de plus** qu'au trimestre précédent).

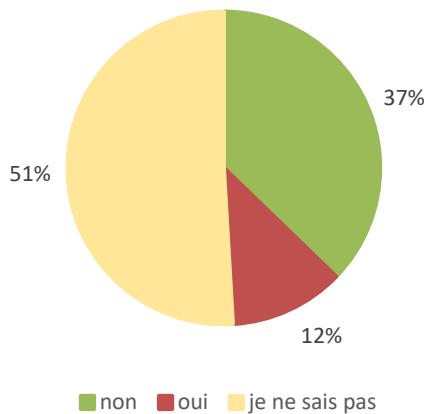
L'EMPLOI

Envisagez-vous de licencier ?



92% des entreprises interrogées **n'envisagent pas de licencier** de collaborateurs malgré le contexte actuel.

Êtes-vous confronté à des situations de travail dissimulé ?



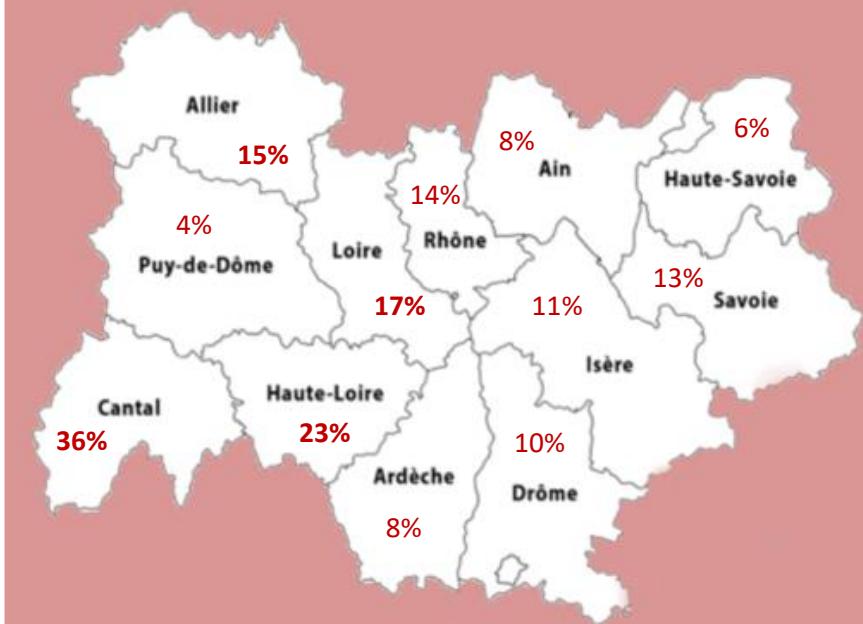
Ce trimestre, le taux de situation de travail dissimulé reste stable.

En effet, **12% des entreprises** estiment avoir été confrontées dans leur environnement professionnel à des situations de travail dissimulé (-1 point par rapport au trimestre précédent).

A noter qu'il est très difficile pour une entreprise de se rendre compte d'une situation de travail dissimulé. Cette valeur est donc certainement sous-estimée.

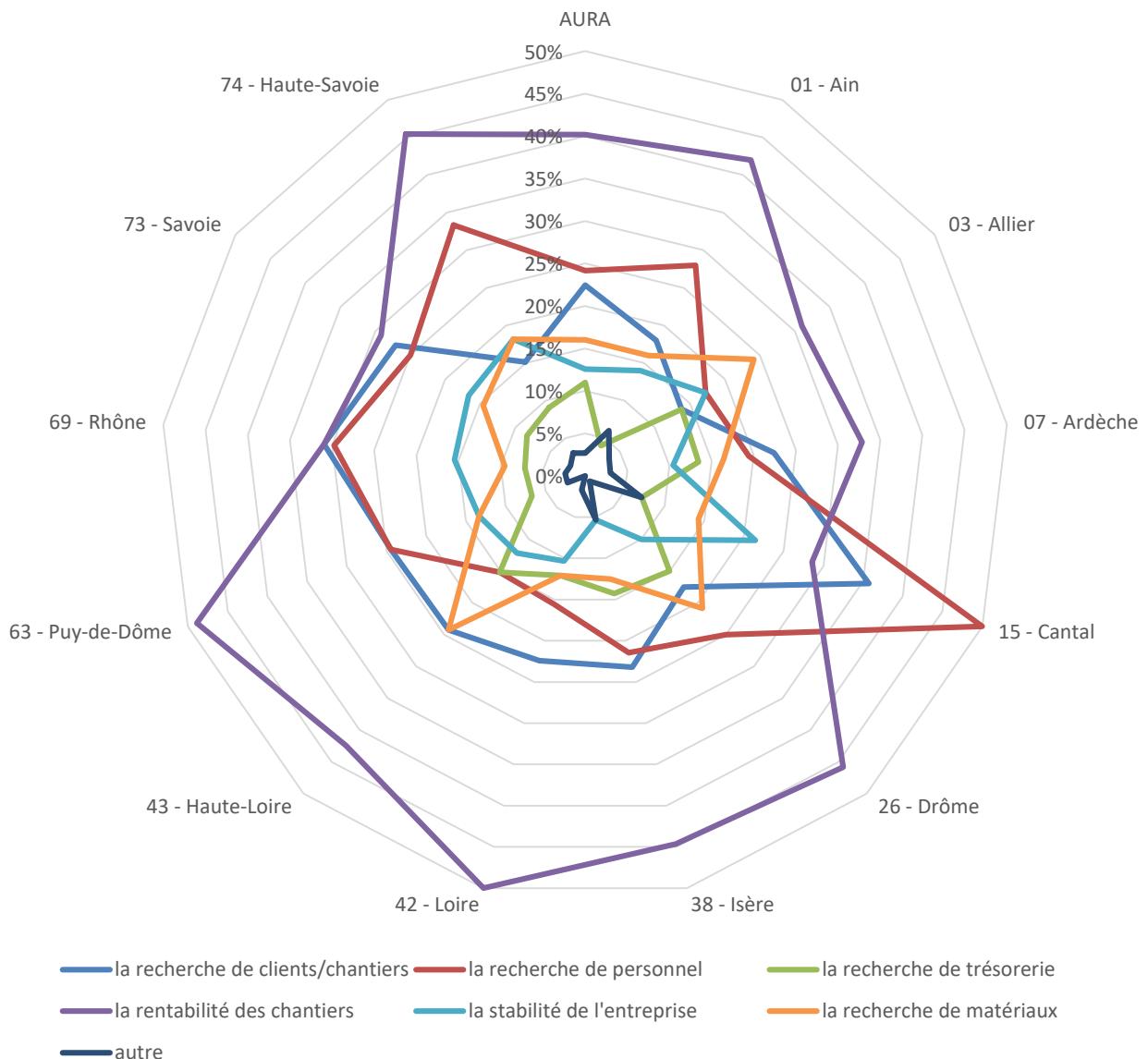
Ce trimestre, les carreleurs (38%), les entreprises d'isolation (21%), les maçons (18%), les agenceurs-cuisinistes et les électriciens (17%) sont plus touchés par le travail dissimulé que les entreprises de TP (3%) et les charpentiers (5%).

Les entreprises du bâtiment du Cantal (36%), de Haute-Loire (23%) et de la Loire (17%), semblent, ce trimestre, plus touchées par ce problème de travail dissimulé, que les autres départements de la région.



SPÉCIFICITÉS DÉPARTEMENTALES

Priorités des entreprises au 2^e trimestre 2022 – données départementales



Quelques disparités départementales marquées ce trimestre :

La rentabilité des chantiers reste la priorité des artisans ce trimestre. Dans le contexte de la hausse des prix des matériaux et la pénurie de main-d'œuvre, les entreprises sont contraintes à anticiper et à surveiller leurs marges. Ainsi, la rentabilité des chantiers est primordiale pour 40% des artisans. C'est notamment le cas pour les départements de la Loire (50%), du Puy-de-Dôme (49%), de la Drôme (46%), de l'Isère et de la Haute-Savoie (45%).

La recherche de personnel devient une priorité pour 24% des entreprises du bâtiment. Elle est notamment plus importante pour les entreprises du Cantal (50%), du Rhône (30%) et de Haute-Savoie (33%).

La recherche de clients/chantiers est une priorité pour 22% des entreprises, mais plus marquée pour les entreprises du Cantal (36%), du Rhône (31%) et de Savoie (27%).

NB : Ces commentaires et ces données chiffrées sont à relativiser par rapport au nombre de réponses obtenues dans chaque département



CAPEB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

59 rue de Saint Cyr – CP 404 – 69338 LYON Cedex 09

Tél. 04 72 85 06 66

Mail : capeb@capeb-auvergnerhonealpes.fr

www.capeb.fr/auvergne-rhone-alpes

